



REGLEMENT du Salon de la Photographie et des Arts Numériques

Dans le cadre du 19^{ème} Festival Graine de Public qui se déroulera du 10 novembre au 8 décembre 2017, la municipalité de Saint-Pierre-lès-Elbeuf organise le salon de la photographie et des arts numériques. Ce salon est ouvert aux photographes et artistes amateurs ou professionnels.

Le thème du Salon 2017 est : « Le monde de l'enfance »

SELECTION :

Chaque artiste devra envoyer avant le 28 Août 2017, un dossier composé d'un curriculum vitae, accompagné de représentations de ces œuvres, ou lien internet, pour visualiser le travail de l'artiste.

Ce dossier peut être envoyé par courriel à : culturel@pierrotin.fr, ou par voie postale à Service culturel – Mairie – BP 50 – 76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Un Jury, composé des membres de la commission culturelle, des artistes invités, et des personnes qualifiés, sélectionnera le nombre d'œuvres qu'il estimera nécessaire dans l'intérêt du Salon et compte tenu des possibilités d'accrochage.

Le Jury se réserve le droit de refuser des œuvres de qualité insuffisante ou qui pourraient nuire à la bonne tenue du Salon. Sa décision est sans appel.

Le service culturel informera à partir du 6 septembre 2017, par téléphone ou par mail, les artistes, du résultat de la sélection.

PRESENTATION :

Chaque artiste pourra présenter :

- soit 2 œuvres inférieures ou égales à un format 40 x 30 cm (dimension de l'œuvre sans cadre)
- soit 1 œuvre supérieure au format 40 x 30 cm sans excéder le format 50 x 76 cm (dimension de l'œuvre sans cadre)

La ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'engage à présenter les œuvres retenues par le Jury.

Les organisateurs sont maîtres de l'installation du Salon.

DROIT D'ACCROCHAGE :

Un droit unique d'accrochage est fixé à **10 €**. Le formulaire est à adresser accompagné du règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) **impérativement pour le 28 août 2017**. Dans le cas où aucune œuvre ne serait retenue par le jury, le chèque sera rendu à l'artiste (sans aucune retenue)

**Les œuvres sont à déposer le jeudi 16 novembre 2017 de 9h à 18h ou le vendredi 17 novembre de 9h à 12h, à l'Espace Culturel Philippe Torreton, 163 avenue de l'Europe
Tél : 02.32.96.95.78**

Le vernissage aura lieu le vendredi 17 novembre à 18h.

ENCADREMENT :

Dans l'intérêt même des exposants, **ne seront acceptées que les œuvres correctement présentées (attention aux cadres trop imposants qui peuvent nuire à l'œuvre)**. Les œuvres devront porter au verso les : **nom, prénom, adresse, et titre de l'œuvre ainsi que leur système d'accrochage** (anneaux ou pitons scotchés avec leurs emplacements percés).

ASSURANCE :

La ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf décline toute responsabilité pour quelque risque que ce soit en ce qui concerne les œuvres présentées ou exposées (vol, perte, incendie, détérioration, etc....). Il appartient à chaque exposant d'assurer lui-même ses œuvres, s'il le désire.

PRIX ATTRIBUES : le soir du Vernissage.

- Prix du CMJ
- Prix de la Ville
- Prix du Crédit Agricole
- Prix jeune talent

PRIX ATTRIBUES : lors du décrochage

- Prix Coup de cœur des écoles
- Prix du public

VENTES :

Les œuvres admises ne pourront pas être retirées pendant la durée du Salon même lorsqu'elles auront fait l'objet d'une vente.

REPRISE DES OEUVRES

Dimanche 10 décembre 2017 **de 18h à 19h**, à l'Espace Culturel Philippe Torreton.
Pour toute œuvre non reprise, des frais de garde d'un montant de **3 €** seront exigés par jour et par œuvre.

L'inscription implique automatiquement l'acceptation des conditions ci-dessus.

Le respect des articles du règlement facilitera la tâche de tous et contribuera au succès du Salon.



Salon de la photographie et des arts numériques
Du 17 novembre au 10 décembre 2017
FICHE D'INSCRIPTION A LA SELECTION
COUPON A RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR LE 28 Août 2017

à Service culturel – Place François Mitterrand - BP 50 - 76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf

ACCOMPAGNÉ DU PAIEMENT à l'ordre du Trésor Public

NOM **Prénom**

NOM D'ARTISTE

Adresse

Code Postal **Ville**

Tél. Fixe: **Portable**

Email :

Ci-joint la somme de **10 €** par chèque bancaire ou postal.
Déclare accepter les clauses du règlement ci-joint.

Fait à Le

Signature

Nombre d'affiche souhaitée :
Nombre d'invitation souhaitée :

OEUVRES EXPOSEES :

	Titre	Format	Prix encadré	Prix Non encadré
1				
2				